



Règlements

LOCATION DES CHALETs (EN TOUTE SAISON)		
LOCATION	CHALET « L'ALOUETTE » ET « PAPILLON »	CHALET « DU GARDIEN »
HAUTE SAISON Du 28-02-20 au 08-03-20 / du 22-06-19 au 02-09-19 20-12-19 au 03-01-20		
7 JOURS	715 \$	850 \$
5 JOURS	510 \$	605 \$
FIN DE SEMAINE	360 \$	470 \$
BASSE SAISON TOUTE AUTRE PÉRIODE		
7 JOURS	320 \$	375 \$
5 JOURS	245 \$	305 \$
FIN DE SEMAINE	215 \$	275 \$

- TAXES EN SUS
- HEURE D'ARRIVÉE : 18 H / HEURE DE DÉPART : 13 H
- IL EST À NOTER QUE POUR LA PÉRIODE ESTIVALE ET LE TEMPS DES FÊTES, LA PRIORITÉ EST POUR LES RÉSERVATIONS DE 7 JOURS.

Le service de casse-croûte n'est pas disponible.

La nature à son meilleur!



100, chemin du Lac Simon
Saint-Léonard-de-Portneuf GOA 4A0
Plage Eau Claire : 418 337-3160
Réservation de chalet : 418 337-6741
Réservation de groupe : 418 337-6741
Télécopieur : 418 337-6742
www.municipalite.st-leonard.qc.ca

TARIFICATION SPÉCIALE ÉTÉ 2020

HEURES D'OUVERTURE : 10 H À 18 H

ADMISSION POUR UNE JOURNÉE

ADMISSION FAMILIALE (2 ADULTES, 3 ENFANTS)

ENFANT DE 4 À 12 ANS

20 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)-RÉSIDENTS ET/OU PROPRIÉTAIRES

• 4 \$ / ENFANT SUPPLÉMENTAIRE

35 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

• 5 \$ / ENFANT SUPPLÉMENTAIRE

ADULTE

10 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)-RÉSIDENTS ET/OU PROPRIÉTAIRES

15 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

ENFANT (4 À 12 ANS)

4 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)

5 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

ÉTUDIANT(E) / ÂGE D'OR (65 ANS+)

5 \$ / POUR LES LÉONARDOIS(ES)

6 \$ / GENS DE L'EXTÉRIEUR

ENFANT (3 ANS ET MOINS) : GRATUIT



AUCUN CONTENANT EN VERRE



AUCUN ANIMAL



AUCUN FEU - NI FEU D'ARTIFICE



INTERDIT DE FUMER



AUCUNE EMBARCACTION DE TYPE « CANOT GONFLABLE » DANS LA ZONE DE BAIGNADE



AUCUN SYSTÈME DE SON AVEC HAUT-PARLEUR (LES APPAREILS AVEC ÉCOUTEURS SERONT TOLÉRÉS).

LE SITE DE LA PLAGE EST UN ESPACE VERT SANS FUMÉE.

POUR LES PERSONNES QUI VOUDRAIENT FUMER, ELLES DOIVENT SE RENDRE À L'ENTRÉE DU SITE À L'EXTÉRIEUR DE LA CLÔTURE.

MERCI DE RESPECTER CETTE RÉGLEMENTATION QUI FAIT DE LA PLAGE EAU CLAIRE DU LAC SIMON, LA PREMIÈRE PLAGE SANS FUMÉE DU QUÉBEC.

LAVAGE DES EMBARCACTIONS OBLIGATOIRE
STATION DE LAVAGE GRATUITE